

Un homme abattu à Barsac (33) : le tireur présumé écroué pour assassinat

Lecture 1 min
A La Une L'Essentiel



La victime est sortie de sa chambre en enjambant une fenêtre. © Crédit photo : ARNAUD DEJEANS

Par Jean-Michel Desplos

Publié le 21/09/2020

Mis à jour le 22/09/2020

L'homme, soupçonné d'avoir tué un quadragénaire de trois coups de fusil, a été mis en examen et placé en détention provisoire

Après 48 heures de garde à vue à la compagnie de gendarmerie de Langon, l'homme, qui a fait feu à trois reprises dans la nuit de samedi à dimanche sur Monsieur B, a été écroué, lundi soir, au centre pénitentiaire de Gradignan.

Cet ouvrier agricole de 56 ans a été mis en examen pour assassinat. C'est-à-dire qu'au vu des éléments recueillis par les gendarmes de la brigade des recherches de Langon, le parquet a considéré que l'acte était prémédité bien que, tout au long de ses auditions, le tireur présumé ait contesté les faits. Une information judiciaire a été ouverte et, désormais, les investigations se poursuivent sur commission rogatoire d'un juge d'instruction.

Bloqué contre un mur

Il était environ 2 h 20 quand le drame est survenu samedi dans une maison située au lieu-dit Menate, à Barsac. « Le couple dormait fenêtres ouvertes dans une chambre au rez-de-chaussée et le bruit de moteur d'un véhicule a alerté l'épouse qui a réveillé son mari », précise le parquet de Bordeaux. « Celui-ci s'est levé et est allé à la fenêtre pensant qu'il s'agissait peut-être d'un voleur. Interrogé par son épouse, il lui répondait qu'il s'agissait d'un véhicule 4x4 qui s'éloignait pour rejoindre la route. »

Monsieur B se serait recouché et, quelques secondes plus tard, aurait entendu le véhicule revenir. « Il a sauté du lit et s'est emparé de son fusil qu'il a sorti immédiatement de sa housse, rapporte le parquet. En un mouvement, l'arme à la main, il a enjambé la fenêtre. Au même moment, son épouse, depuis le lit, a vu le 4x4 bloquer son mari contre le mur. Elle s'est penchée vers l'habitacle et a reconnu le conducteur du 4x4 qui a fait feu, vitre baissée. » La victime a été abattue de trois cartouches de chevrotine.

L'épouse s'est réfugiée dans la salle de bains et a ensuite donné l'alerte. En début de matinée, samedi, le tireur présumé s'est présenté à la gendarmerie de Podensac. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité.